

## Marie Moret à madame Dubos-Foy, 16 février 1898

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote

- Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Inv. n° 1999-09-59

Collation3 p. (136r, 136s, 137r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame Dubos-Foy, 16 février 1898, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 30/11/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53069>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[16 février 1898](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Dubos-Foy \[madame\]](#)

Lieu de destination21, rue Arsène Obry, Villers-Bretonneux (Somme)

## Description

Résumé Marie Moret ne peut se rendre utile pour la protégée de madame Dubos-Foy, n'ayant pas beaucoup de relations et limitant son entourage à sa sœur et sa nièce : « ma vie de jeune fille, puis de femme, je l'ai passée en ermite, pour ainsi dire, dans le Familistère. [...] Je suis une sauvage sous ce rapport. » Elle ne peut non plus lui assurer un travail au Familistère, les emplois étant réservés aux familles y habitant. Elle ne saurait dire combien gagne une lectrice ou une femme de chambre.

Notes Un signet imprimé est placé entre les folios 135 et 136 du registre de la correspondance ; le signet est une bande d'envoi du bulletin *Le Canal de Suez* au nom de Marie Godin, au Familistère à Guise (Aisne).

Support Le nom de la correspondante, Dubos-Foy, est manuscrit à la mine de plomb sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre : « Madame ».

## Mots-clés

[Emploi](#), [Intimité](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Dimanche 16 février 1878

Je suis entièrement de  
l'administration réglée  
par le Vadamme, Dubois

A mon grand regret  
je ne puis être d'aucun  
aide à votre protection.

Il est peu de personnes  
ayant moins de relations  
que moi. Ma mère de jeune  
fille, puis de femme, je l'ai  
passée en ermite, pour  
ainsi dire, dans le Familistère  
où j'ai accom-

passant à côté du monde  
sans m'y mêler. Je suis  
une sauvage sans ce  
rapport. Et ma mère a  
continué de même depuis  
que je suis privée de  
mon mari: je m'absorbe  
dans mon travail, toute  
à ma sœur et à ma nièce  
qui vivent avec moi.  
Nous n'avons ni lecture  
ni femme de chambre.

Quant aux emplois  
dans le Familistère même,  
ils sont réservés autant  
que possible aux membres  
des familles déjà attachées  
à l'établissement et, du  
reste, leur distribution

LE CANAL DE SUEZ

BULLETIN DÉCAIRE

ET LA COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ, 9, RUE CHARRAS, PARIS

Mlle GODIN (Marie), au Familistère

à Guise (Aisne)

Paris 16 février 1878

Grand intérêt de  
l'administration  
par le <sup>Du</sup> <sup>Docteur</sup> <sup>Doy</sup>  
Madame, <sup>Du</sup> <sup>Docteur</sup> <sup>Doy</sup>  
votre en rien

A mon grand regret  
je ne puis être d'aucun  
aide à votre protection.

Il est peu de personnes  
ayant moins de relations  
que moi. Ma vie de jeune  
fille, puis de femme, je l'ai  
passée en ermite, pour  
ainsi dire, dans le familiar-  
isme. Quand j'ai accom-  
pagné mon mari, député  
à l'Assemblée nationale  
de 1871 à 1878, je suis restée  
absorbée dans mes travaux,  
(j'étais son secrétaire)

passant à côté du monde  
sans m'y mêler. Je suis  
une sauvage sans ce-  
rappart. Et ma vie a  
continuée de même depuis  
que je suis privée de  
mon mari: je m'absorbe  
dans mon travail, toute  
à ma santé et à ma sœur  
qui vivent avec moi.  
Nous n'avons ni lecture  
ni femme de chambre.

Quant aux emplois  
dans le familiarisme même,  
ils sont réservés autant  
que possible aux membres  
des familles déjà attachées  
à l'établissement et, du  
reste, leur distribution

dépend entièrement de  
l'administration réglée  
par les statuts. Je n'y  
interviens en rien.

Vous voyez mon  
impuissance, je ne puis  
que vous réitérer l'expres-  
sion de mon regret de  
ne pouvoir vous être  
agréable en cette circons-  
tance.

Agitée je vous prie,  
Madame, l'expression  
de mes meilleurs senti-  
ments

Marie Gadin

P.S. Je relis votre lettre

et vais de vrai ajouter  
que je ne sais pas du  
tout combien gagne  
une lectrice, une dame  
de compagnie ou une  
femme de chambre.  
Je ne connais personne  
à qui le demander.